



POSTULEZ DÈS
MAINTENANT

La
Subvention
de Recherche
SVRI 2022

En savoir plus pour agir et
mettre fin à la violence contre
les femmes et la violence
contre les enfants



SVRI sexual
violence
research
initiative

L'Initiative de recherche sur la violence sexuelle (SVRI)

lance un appel à candidatures dans le domaine de la recherche innovantes qui contribueront à la prévention et à la lutte contre la violence contre les femmes et la violence contre les enfants ainsi que toutes autres formes de violence basée sur le genre dans les pays à revenu faible et intermédiaire.

Types de projets éligibles

Les types de projets éligibles à une subvention comprennent:

- Des projets de recherche qui sont soit des projets autonomes, soit une composante d'un projet plus vaste qui guidera les efforts pour lutter efficacement contre la violence contre les femmes et la violence contre les enfants.
- Des études qualitatives qui explorent l'efficacité et le processus de création de changement avec des interventions de prévention innovantes contre la violence contre les femmes et la violence contre les enfants ou l'acceptabilité, l'impact et le processus de changement créés par les interventions qui soutiennent et aident les survivants de la violence contre les femmes et la violence contre les enfants.
- Des projets qui visent à aborder la prévention et la réponse à la violence contre les femmes et la violence contre les enfants ensemble ou simultanément ou en une seule intervention avec des éléments distincts.
- Des projets qui visent à comprendre comment intégrer la programmation de la violence contre les femmes et/ou la violence contre les enfants dans d'autres travaux sectoriels, comme ou grands programmes de développement d'infrastructures.
- Ceux qui développent des méthodes et des outils innovants pour la recherche sur la violence contre les femmes et la violence contre les enfants.
- Ceux qui évaluent comment élargir efficacement les interventions de prévention et de réponse testées dans le domaine de la violence contre les femmes et la violence contre les enfants.
- Des analyses secondaires des données existantes qui fourniront un aperçu de la lutte contre la violence contre les femmes et la violence contre les enfants de manière plus efficace et durable.
- La recherche sur la violence parmi des populations diverses en situation de vulnérabilité, notamment les personnes handicapées, les personnes vivant avec le VIH, les personnes âgées, les peuples autochtones, les LGBTQI, les réfugiés, les personnes déplacées et les migrants.
- La recherche sur l'impact du Covid-19 sur le contexte de la violence contre les femmes et la violence contre les enfants y compris: la recherche et la programmation en période d'instabilité et d'anxiété généralisées; l'utilisation éthique et sûre de la collecte de données à distance; les services de soutien aux survivants dans des environnements réglementaires restrictifs.

Montant et durée de la subvention

Les candidats peuvent faire une demande de subventions à hauteur de 40 000 USD à 200 000 USD sur une durée n'excédant pas 24 mois.

La caractéristique commune est l'apport de financement pour une période de temps limitée avec des résultats mesurables clairs.

Principes généraux

Il faut que les projets soutenus par le SVRI:

- Appliquent des principes et des partenariats féministes et soient centrés sur la cause de les femmes.
- Soient conceptualisés dans le cadre des droits humains.
- Respectent les consignes internationales en termes de sécurité et d'éthique.
- Soient innovateurs dans leurs idées, méthodologies et partenariats, tout en s'appuyant sur des preuves existentes.
- S'efforcent d'être collaboratifs, intersectoriels et multidisciplinaires.
- Promeuvent une participation équitable et se fassent le porte-parole des pays à revenu faible et intermédiaire entre autres, chercheurs, survivants, et groupes marginalisés.
- Dans le cadre approprié, s'efforcent d'impliquer la communauté au sein de laquelle les recherches auront lieu.
- Remettent en cause les systèmes hiérarchiques fondés sur le genre, contribuant à la violence contre les femmes et la violence contre les enfants en vue de promouvoir l'égalité du genre.
- Soient une source d'informations pour les politiques, programmes et services et servent à renforcer l'accès global aux soins et soutien aux survivants.

Procédure de demande de subvention

Toute candidature doit être soumise via le système en ligne de ProposalCENTRAL sur: <https://proposalcentral.altum.com/>.

Si vous utilisez ProposalCENTRAL pour la première fois, vous devez d'abord vous inscrire avant de poser votre candidature.

Tous les renseignements exigés pour la soumission du dossier sont disponibles en ligne sous les Directives Généraux de la subvention de recherche de SVRI.

Date de clôture

Toutes les soumissions doivent nous parvenir à minuit au plus tard (heure sud-africaine) le **2 août 2021**. Seules les candidatures soumises via le système en ligne avant la date et l'heure de clôture indiquées seront prises en compte.

Les soumissions en ligne peuvent parfois être compliquées. Il est souhaitable de nous faire parvenir votre demande bien avant la date limite. Le SVRI et ProposalCENTRAL ne peuvent être tenus responsables des retards et des problèmes liés au formulaire en ligne.

Résumé des informations sur la subvention

- Niveau d'attribution: 40000\$ à 200000\$
- Période d'attribution: d'une durée de 12-24 mois
- Date de clôture des candidatures: **2 août 2021**
- Plus d'informations: email svri@svri.org
- Méthode de candidature: Les candidatures doivent être soumises en ligne **ici** (Sélectionner la récompense Award: Sexual Violence Research Initiative).
- Langue de candidature: Les candidatures en anglais, français et espagnol seront acceptées.